

MÉTHODE DE TRAVAIL SÉCURITAIRE

Le retrait d'un réservoir et le transvidage d'essence

Champ d'application

Cette procédure s'applique dans les situations suivantes :

- le réservoir (ou une conduite) fuit et le véhicule perd de l'essence ;
- l'essence a été contaminée et il faut vider le réservoir ;
- il faut enlever le réservoir d'essence pour des travaux ;
- d'autres réparations laissent échapper ou risquent de laisser échapper une quantité significative d'essence (plus de 150 mL) ;
- il faut remplir le réservoir à partir de l'essence contenue dans le transvideur.

La procédure s'applique pendant les travaux susmentionnés, c'est-à-dire pendant le transfert d'essence, l'enlèvement du réservoir ou pendant que le véhicule fuit.

Le danger

L'essence est extrêmement inflammable. **Il faut être extrêmement prudent afin d'éviter tout contact avec une source d'ignition** comme l'électricité statique, les étincelles d'origine électrique, les équipements électroniques, les tisons et les flammes nues.

Les équipements nécessaires

- **Un transvideur sécuritaire** approuvé par un organisme reconnu (sceau FM ou ULC). Il possède ces caractéristiques :
 - Équipé d'un boyau de transvidage avec buse qui ne produit pas d'étincelle. Le boyau et la buse doivent être conducteurs afin d'assurer la mise à la terre.
 - Muni d'un cavalier (câble de mise à la terre - « ground » - d'origine, ou réparation certifiée conforme à l'original) et d'une pince pour mettre le transvideur à la terre.
 - Une pompe antidéflagrante (classe I division 2) pour transférer l'essence. C'est généralement une pompe à manivelle, mais quelques fabricants offrent des pompes à air comprimé.
 - Solide et stable et muni de roulettes. Celles-ci doivent être de dimensions suffisantes pour éviter de se coincer dans les grilles des caniveaux et autres endroits similaires.
- **Un vérin pour enlever le réservoir d'essence** (s'il y a lieu). Il peut s'agir d'un vérin de transmission avec adaptateur conçu pour le type de réservoir enlevé.
- **Un moyen d'avertissement** pour informer les autres travailleurs qu'il y a transvisage ou retrait de réservoir en cours. Par exemple :
 - un gyrophare au plafond actionné pendant ces travaux
 - des cônes placés autour de la zone à risque
 - un avertissement verbal – et systématique – de tous les travailleurs de la zone à risque.
- **Des équipements d'urgence** à portée de la main
 - un extincteur à proximité
 - de l'absorbant en vrac ou un boudin pour retenir tout déversement.
- **Les travailleurs affectés à cette tâche :**
 - doivent porter des vêtements ignifuges car ils évitent aussi l'accumulation d'électricité statique ;
 - **ne pas porter d'appareils de communication** (téléphone cellulaire, téléavertisseur, walkie-talkie...);
 - porter les équipements de protection individuelle suivants : écran facial, gants et chaussures résistantes à l'huile.

Comment vider un réservoir d'essence

Vérifier la procédure du fabricant. La vidange peut se faire à partir d'une des ouvertures suivantes : le goulot de remplissage, un bouchon prévu à cette fin dans le coffre ou sous la banquette arrière, ou l'ouverture laissée en retirant la pompe à essence ou la jauge.

1. **Vérifier l'état du transvideur** (voir au recto). Inspecter particulièrement l'état des mises à la terre.
2. **Sécuriser la zone de travail.**
 - Allumer le gyrophare ou installer les cônes ou informer les techniciens des postes avoisinants
 - Arrêter tous les travaux suivants pendant la vidange du réservoir :
 - éliminer toute source d'ignition dans un rayon de 6 m (20 pi)
 - les travaux dans une fosse de réparation ou d'alignement située à moins de 6 m (20 pi)
 - éliminer les travaux qui produisent des tisons ou des flammes dans un rayon de 11 m (35 pi) : soudage et découpage, meulage...
3. **Approcher le transvideur et attacher la pince du cavalier de mise à la terre à un objet qui assure une mise à la terre efficace.** Par exemple :
 - le montant ou une composante métallique du pont élévateur hors terre (assurer la continuité) ;
 - une tige de mise à la terre approuvée ;
 - une prise avec mise à la terre installée conformément au *Code du bâtiment du Québec, section V, électricité.*
4. **Installer le boyau de transvidage dans le véhicule et vérifier la continuité du fil métallique.** (faire l'inspection visuelle du boyau)
5. **Actionner la pompe jusqu'à ce que le réservoir soit vide.**
6. **Ranger le transvideur à l'écart de la zone de travail.**

Si on n'enlève pas le réservoir d'essence, la « période dangereuse » est maintenant terminée.

Comment enlever un réservoir d'essence

1. **Vider le réservoir d'essence tel que décrit ci-dessus.**
2. **S'assurer que la zone de travail demeure sécurisée comme ci-haut.** (étape 1)
3. **Installer le vérin sous le réservoir, en s'assurant qu'il soit bien stable.**
4. **Déboulonner le réservoir et les conduites qui y entrent.**
5. **Descendre graduellement le réservoir.**
Il faut se rappeler que même si le réservoir est à peu près vide, il reste toujours un peu de liquide et de vapeurs.
6. **Déposer le réservoir à un endroit sécuritaire :**
 - Préférentiellement à l'extérieur
 - Sinon, dans un endroit aéré, loin de la chaleur et des sources d'ignition
 - S'assurer que le réservoir ne fuit pas

La « période dangereuse » est maintenant terminée.

Que faire lorsqu'un véhicule fuit

1. **Sécuriser la zone de travail comme décrit ci-haut.** (étape 1)
2. **Si l'on ne peut pas vider le réservoir immédiatement, sortir le véhicule en le poussant à la main.** Éviter d'actionner le démarreur qui est une source d'ignition.